

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 10 décembre 2013, et ce, à laquelle sont présents :

M. Rémy Tillard,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M ^{me} Chantal Ayotte,	commissaire
M. Simon Bernier,	commissaire
M. Yves Charette,	commissaire
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Céline Dunberry,	commissaire
M ^{me} Karine Forget,	commissaire
M. Serge Forget,	commissaire
M ^{me} Lyne Gaudreault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Michel Lanthier,	commissaire
M ^{me} Chantal Laurin,	commissaire
M ^{me} Lucette Lauzon-Pitre,	commissaire
M. André Lemay,	commissaire
M. Alain Leroux,	commissaire-parent
M ^{me} Mélanie Pagé,	commissaire
M. Martin Reid,	commissaire
M. Ian Vallée,	commissaire-parent

tous les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M. Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Robert Danis, M. Karim Khimjee, M. Christian F. Paradis et M^{me} Martine Renaud ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Rémy Tillard, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

PARTICIPATION À DISTANCE D'UN COMMISSAIRE À UNE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES À L'AIDE DE MOYENS DE COMMUNICATION (R-4946/SSGC)

CONSIDÉRANT le règlement 0204 permettant aux commissaires de participer à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication;

CONSIDÉRANT QUE conformément audit règlement M^{me} Chantal Laurin a donné l'avis préalable requis;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, d'autoriser M^{me} Chantal Laurin à participer à la présente séance à distance par voie téléphonique.

Adopté

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-4947/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2013.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-4948/SSGC)

M. Michel Lanthier, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 26 novembre 2013.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-4949/SSGC)

M^{me} Lyne Gaudreault, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
2.1 Participation à distance d'un commissaire à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Programme de reconnaissance des employés de la CSRDN;
7. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
8. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction adjointe d'école;
9. Ajout d'un groupe au programme régional Harmonie à l'école secondaire Frenette;
10. Composition du comité de sélection pour le choix des professionnels en vue de la mise aux normes, rénovation et amélioration de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne;
11. Nomination d'un commissaire sur le comité de sélection pour le choix des professionnels en vue de la mise aux normes, rénovation et amélioration de la piscine intérieure de l'école polyvalente Lavigne;
12. Rapport annuel 2012 – 2013;
13. Bilan des mesures de soutien 2012-2013;
- PAUSE
14. Projet / Entente relative pour la mise en place et l'adhésion à la plateforme Web Covoiturage.ca;
15. Présentation des conventions de gestion et de réussite des écoles;
16. Dépôt du plan d'action de la direction générale 2013-2014;
17. Suivis aux questions diverses de la dernière rencontre;
18. Questions diverses;
19. Information du comité de parents;
20. Information de la vice-présidence;
21. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
22. Information de la direction générale;
23. Tour de table — partage d'informations;
24. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS DE LA CSRDN

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

AJOUT D'UN GROUPE AU PROGRAMME RÉGIONAL HARMONIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE FRENETTE (R-4950/DG)

CONSIDÉRANT QUE la baisse des ratios au premier cycle du secondaire a un impact sur l'organisation des services aux élèves;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, le programme régional Harmonie traversait une période de moins grande popularité;

CONSIDÉRANT QUE, cette année, le programme vit un phénomène marqué de popularité;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture d'un 2^e groupe permettrait d'accueillir les élèves ayant signifié leur intérêt pour le programme et de donner un second souffle à ce dernier;

CONSIDÉRANT QU'un nouvel enseignant a pris la relève du programme et la volonté du milieu de lui offrir les conditions gagnantes;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Mélanie Pagé, commissaire, d'octroyer un 2^e groupe en 1^{re} secondaire, et ce, dès l'an prochain et les années suivantes pour le programme régional Harmonie de l'école secondaire Frenette, et ce, sous réserve que le nombre d'élèves le justifie.

Adopté

COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELS EN VUE DE LA MISE AUX NORMES, RÉNOVATION ET AMÉLIORATION DE LA PISCINE INTÉRIEURE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE (R-4951/SRM)

ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement (C-65.1, r.2, art. 26) contrats de service;

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix des professionnels en vue de la mise aux normes, rénovation et amélioration de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne dont l'ouverture des soumissions est prévue le 22 janvier 2014;

ATTENDU QUE dans un souci de confidentialité et de rigueur, il est souhaitable que les nominations ci-dessous soient faites conformément au règlement de la délégation de pouvoir et qu'elles demeurent confidentielles;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont évaluées par un comité de sélection composé d'un secrétaire et d'au moins trois membres;

Il est **PROPOSÉ** par M. Michel Lanthier, commissaire, qu'un comité de sélection pour l'évaluation des soumissions reçues pour le choix des professionnels en vue de la mise aux normes, rénovation et amélioration de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne soit composé des membres suivants:

- Un représentant de la MRC d'Argenteuil;
- Un représentant de la Ville de Lachute;
- Un gestionnaire du Service des ressources matérielles agissant comme secrétaire du comité de sélection;
- Un représentant de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL);
- Un représentant de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN);
- Membre nommé par le conseil des commissaires à huis clos: un commissaire.

Adopté

PROPOSITION D'HUI CLOS (R-4952/SSGC)

M. Michel Lanthier, commissaire, propose de tenir une séance d'huis clos. Il est 19 h 40.

Adopté

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (R-4953/SSGC)

M^{me} Mélanie Pagé, commissaire, propose le retour à la séance publique. Il est 19 h 45.

Adopté

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE SUR LE COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELS EN VUE DE LA MISE AUX NORMES, RÉNOVATION ET AMÉLIORATION DE LA PISCINE INTÉRIEURE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE (R-4954/SRM)

ATTENDU la résolution R-4951/SRM, composition du comité de sélection pour le choix des professionnels en vue de la mise aux normes, rénovation et amélioration de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne;

ATTENDU QU'un commissaire fait partie du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de nommer un commissaire, membre du comité de sélection pour le choix des professionnels en vue de la mise aux normes, rénovation et amélioration de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne et de préserver l'identité du commissaire confidentielle laquelle information est versée au répertoire de la commission scolaire, sous pli confidentiel, sous la cote **CC2013-2014-12**.

Adopté

RAPPORT ANNUEL 2012 - 2013 (R-4955/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire a l'obligation d'informer la population de son territoire des services éducatifs qu'elle offre et de lui rendre compte de leur qualité;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire a l'obligation de rendre publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire doit préparer un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec la Ministre;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel rend compte également à la Ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Chantal Ayotte, commissaire, d'adopter le rapport annuel 2012-2013 le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote **CC2013-2014-13**.

Adopté

BILAN DES MESURES DE SOUTIEN 2012-2013

Pour information

PROJET / ENTENTE RELATIVE POUR LA MISE EN PLACE ET L'ADHÉSION À LA PLATEFORME WEB COVOITURAGE.CA (R-4956/DG)

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord désire contribuer à la mise en place et au maintien de moyens facilitant le covoiturage pour ses élèves de la formation professionnelle (Centre de formation professionnelle Performance Plus) et ses employés;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Argenteuil désire également offrir une nouvelle alternative en transport pour ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le covoiturage connaît une forte progression comme mode de transport et constitue une avenue fort intéressante pour la CSRDN et la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Argenteuil et la CSRDN, suite à une analyse et à une comparaison des offres sur le marché, jugent que la plateforme Web Covoiturage.ca de Covoituragemontréal inc. offre les meilleures perspectives en la matière, notamment puisqu'elle compte plus de 70 000 membres actifs principalement situés sur la Rive-Nord de Montréal ainsi que plusieurs entreprises situées près de la CSRDN et de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Argenteuil et la CSRDN ont décidé de s'unir pour adhérer à cette plateforme Web afin de bénéficier d'économies sur les frais d'adhésion et de mise en place de la plateforme Web;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Argenteuil et la CSRDN se sont entendues pour que le contrat de deux (2) ans, liant Covoituragemontréal inc., la MRC d'Argenteuil et la CSRDN, soit exclusivement signé par la MRC d'Argenteuil afin de faciliter les procédures administratives;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Argenteuil désire également signer une entente avec la CSRDN pour officialiser cette démarche commune de partenariat avec Covoituragemontréal inc.;

Il est **PROPOSÉ** par M. Serge Forget, commissaire, d'autoriser le projet de l'entente relative pour la mise en place et l'adhésion à la plateforme Web Covoiturage.ca entre la MRC d'Argenteuil et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, lequel projet d'entente est déposé au répertoire de la CSRDN sous la cote **CC2013-2014-14**.

Adopté

PRÉSENTATION DES CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE DES ÉCOLES (R-4957/DG)

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire et la direction de chacun de ses établissements doivent convenir annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat;

CONSIDÉRANT QUE les conventions de gestion et de réussite déposées au conseil des commissaires ont été soumises pour approbation au conseil d'établissement des écoles et des centres après consultation du personnel de ces établissements;

CONSIDÉRANT QUE les conventions de gestion et de réussite ont été établies en tenant compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, que le conseil des commissaires approuve le contenu des conventions de gestions et de réussite déposées et versées au répertoire de la CSRDN sous la cote **CC2013-2014-15** et mandate son président et la directrice générale pour les signer en son nom.

Adopté

DÉPÔT DU PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 2013-2014

Pour information

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-4958/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 21 h 10.

Adopté

Président

Secrétaire